

Affaire Christianisme céleste, paroisse Saint Michel de Tsévié Dalavé Modji  
**QUAND LE PRÉFET ADOSSI KOSSI SÉNA SE MET AU-DESSUS D'UNE DÉCISION DE JUSTICE** P.2

Présidentielle de 2015 et le choix des représentants des partis politiques dans les CELL



Bassabi Kagbara Jean Kissi

**LA DIVISION CONTINUE À LA COALITION ARC-EN-CIEL, 2 LISTES DIFFÉRENTES ENVOYÉES À LA CENI** P.3

N° 420 du 03 décembre 2014 / Prix: 250 Fcfa

Récépissé N° 259/21/04/HAAC  
Maison de la presse, casier N° 61  
Directeur de Publication  
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59  
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr  
Imprimerie: Saint-Louis

# LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

**Société des Postes du Togo**  
**L'AUSTÉRITÉ DU DG KWASSI MARTIN DIVISE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET LE PERSONNEL** P.5&7  
**Pourquoi le Conseil d'Administration et le Conseil de surveillance restent-ils muets ?**

**Mensonge, quand tu nous tiens au Togo !**



**EBOLA, LE SEUL SUJET ABORDÉ PAR FAURE ET HOLLANDE À DAKAR** P.4

**Certains togolais, maîtres dans la forge de l'information**

**Office Togolais Recettes**  
**LES 529 AGENTS TECHNIQUES DÉFINITIVEMENT RETENUS INFORMÉS DE LA SUITE DU PROCESSUS** P.4

**Marche populaire à Dapaong**



Les forces vives de la Nation (Savanes)

**UNE FOULE DE MILITANTS ET SYMPATHISANTS DE UNIR DE LA RÉGION DES SAVANES SOUTIENNENT LES INSTITUTIONS DE L'ÉTAT** P.2

## Marche populaire à Dapaong UNE FOULE DE MILITANTS ET SYMPATHISANTS DE UNIR DE LA RÉGION DES SAVANES SOUTIENNENT LES INSTITUTIONS DE L'ÉTAT

Les populations de la région des Savanes se sont ébranlées en une grande marche samedi dernier à travers les rues de la ville de Dapaong. Partie du carrefour BTD (Orabank) au quartier Nassablé, cette marche qui a mobilisé des vagues déferlantes de toutes les forces vives de la région, à traversé le cœur de la ville avec pour point de chute, l'esplanade de la préfecture de Tône, cette fois-ci révélée trop exigüe pour contenir la foule à perte de vue. Cette manifestation de Dapaong a battu un record de mobilisation du parti UNIR (Union pour la République) pour soutenir un idéal cher au peuple togolais, la sauvegarde des institutions de la République.

Combien étaient-ils, ces femmes, hommes, jeunes et adultes de la région des Savanes, à battre pavé en soutien à la politique du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé ? Appartiennent-ils au peuple togolais ? Ces questions trouvent leur réponse dans les images témoins de cette grande marche qui a drainé les populations des 5 préfectures de la région. En ces moments où des acteurs politiques de l'opposition tentent de faire croire à l'opinion que le peuple s'aligne de leur seul côté, les images ici parlent d'elles-mêmes. Le peuple ne s'arrête pas qu'à Lomé, il s'étend partout sur le territoire national et c'est ce peuple qui choisit son dirigeant, le soutien ou le fait tomber. Dans les rues de Dapaong, ils étaient des dizaines de milliers de manifestants, selon les estimations, à réitérer leur indéfectible adhésion au parti UNIR et à renouveler leur inlassable attachement à la politique du Président Faure Gnassingbé. La déclaration faite à l'issue de la marche par la porte parole des populations, Mme Daoudou Jamila, Responsable Point Focal



Militantes et militants



La foule de militants



Quelques responsables du parti UNIR



La Porte parole des militants

UNIR Oti, est significative. « Depuis son avènement à la magistrature suprême, le Président de la République, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, s'est attelé à la reconstruction de notre pays dans tous les domaines, avec la restauration de l'économie

nationale, l'apaisement du climat social et politique, le lancement de grands chantiers de construction et de réhabilitation d'infrastructures... Nous avons tenu à organiser la manifestation de ce jour (...) pour réaffirmer aux yeux de l'opinion nationale et internationale, notre

soutien aux institutions de la République dont le Chef de l'Etat est le garant », mentionne la déclaration.

Au premier plan de la gigantesque foule compacte, ils étaient nombreux les cadres natifs de la région des Savanes pour conduire cette marche de façon pacifique.

Au point de chute, le Ministre Gourdigou Kolani, Coordonnateur régional du parti UNIR dans les Savanes, a salué la politique du Chef de l'Etat. Une politique que les populations des cantons, villages et hameaux les plus reculés de la région des Savanes soutiennent massivement pour plusieurs raisons. Ces populations adhèrent pleinement à la politique du Chef de l'Etat axée sur la réconciliation nationale, le développement économique et social puis l'ouverture aux réformes. « Depuis 2010, les populations des Savanes ont tenu le cap derrière le Président Faure Gnassingbé, ce cap continuera en 2015 et l'un des motifs de cette marche était de demander au Président Faure Gnassingbé d'accepter se porter candidat du parti UNIR pour l'élection présidentielle de 2015 », a souligné le Coordonnateur régional du parti UNIR.

Cette manifestation des forces vives des Savanes a été marquée par la présence des premiers responsables du bureau national du parti UNIR. Georges Aidam, 1ER Vice-président du parti et Folly-Bazi Katari, 2ème Vice Président étaient là pour écouter les manifestants rendre compte au Président Faure Gnassingbé. Le 1er Vice Président du parti UNIR répondant à la foule, a salué la forte mobilisation et invité tous à rester ainsi mobilisés pour s'inscrire prochainement sur les listes électorales pour exprimer leur choix à l'échéance présidentielle de 2015.

La jeunesse de la région des Savanes était fortement mobilisée sous la bannière de la NJSPF (Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure) dont le président National Noel Depouk'n, fils de milieu, était lui-même présent.

C. M. Djagou

## Présidentielle de 2015 et le choix des représentants des partis politiques dans les CELI

# LA DIVISION CONTINUE À LA COALITION ARC-EN-CIEL, 2 LISTES DIFFÉRENTES ENVOYÉES À LA CENI

Plus rien ne semble aller au sein de la coalition Arc-en-ciel, le second regroupement de l'opposition composé de 6 partis politiques et coprésidé respectivement par Bassabi Kagbara, le président national du Parti Démocratique Panafricain (PDP), et Antoine Folly, le Secrétaire national de UDS-Togo (Union des Démocrates Sociaux) pour une durée de 7 mois, la présidence étant rotative.

En effet, avant que le président du NET (Nouvel Engagement Togolais) de Gerry Taama ne se retire pour la seconde fois de ce regroupement suite aux divergences nées de la répartition des représentants dans les Commissions Electorales Locales Indépendantes (CELI), il était question d'envoyer une liste de la coalition à la CENI. Une proposition avait été faite au sein du regroupement dans ce sens qui n'attendait qu'à



Bassabi Kagbara, Pdt CAEC



Le Député Jean Kissi, Secrétaire administratif CAEC

l'envoyer. Les informations précisent que le président de la CAEC a ainsi donné des instructions au secrétaire administratif, le député Jean-Kissi de lui faire parvenir la proposition afin que cela puisse être validé puis envoyée à la CENI. Ce qui n'aurait pas été fait. Le secrétaire a préféré envoyé la liste, qui n'est pas la liste originale le 11 novembre 2014 signé de lui-même et sans l'avis du président. Le lendemain, le président de la CENI recevra une seconde liste, cette fois-ci signée de Bassabi Kagbara, mais différente de celle du

député Kissi. Alors que dans les faits, c'est la liste signée par le président qui devrait être envoyée. Cette situation a amené le président de la CENI, Taffa Tabiou à demander dans une correspondance, à la coalition de clarifier ses positions et de lui indiquer laquelle d'entre les deux listes il faut considérer.

Voilà un autre fait qui vient encore une fois démontrer l'égoïsme des hommes politiques de l'opposition qui a toujours été à la base des déchirements sans cesse auquel l'on assiste et fait que les togolais ne peuvent

pas les prendre au sérieux. La question aujourd'hui est de savoir pourquoi, le député Kissi s'est-il comporté ainsi ?

Pour de nombreux observateurs, ce comportement n'est que la conséquence du faux qu'a toujours fait montre le CAR. « Cela ne m'étonne pas, particulièrement. Le CAR s'est toujours adonné à ce sale jeu qui sapent en réalité le climat d'une cohabitation », a déclaré un responsable d'un parti politique membre de la coalition.

La coalition en voyant le jour, s'est fixé un certain

nombre de principes. Pour la bonne marche du regroupement et surtout pour éviter d'instaurer un climat de suspicion, qui serait source d'antagonisme inutile, comme c'est le cas aujourd'hui, le respect de ses principes devrait être de mise. Bassabi Kagbara est le président de la CAEC, pour 7 mois. Il doit être respecté en tant que tel. Les décisions prises au sein de la coalition ne peuvent se faire sans lui. Ce comportement de l'honorable Kissi ressemble fort bien à de l'insoumission sous d'autres cieux, estime un membre du PDP.

Que va-t-il se passer ? Les jours à venir, nous en dirons plus. Mais tout compte fait, ces agissements ça et là, sont une preuve que la coalition est bien minée par de profondes divisions et que l'on s'achemine peut-être vers sa dislocation totale.

Tchaboré

## Débat sur les réformes politiques au Togo

# LA MAJORITÉ SILENCIEUSE MET EN GARDE L'OPPOSITION SUR UNE TENTATIVE D'APPEL À LA VIOLENCE ET À L'INSURRECTION

« Sauver le Togo, c'est accepter les principes démocratiques, qu'ils soient favorables ou non, sauver le Togo c'est se soumettre au verdict des urnes, sauver le Togo c'est faire primer l'intérêt général sur ses ambitions personnelles et égoïstes », tel est en substance, le contenu du message que les responsables des associations membres de la majorité silencieuse ont adressé à l'opposition togolaise au cours d'un point de presse qu'ils ont animé le vendredi 28 novembre 2014 à leur siège à Lomé.

Pour ces responsables, les manifestations de rue du vendredi 21 novembre dernier est une preuve réelle de la démocratie au Togo. Une démocratie qui d'après eux, n'a été possible que par la seule volonté du président Faure Gnassingbé.

Et comme en démocratie, le



Les responsables de la Majorité Silencieuse

respect de la loi et de l'autorité publique est principe indiscutable, les responsables de la majorité silencieuse ont accepté suivre l'itinéraire tracé par l'autorité en charge des manifestations. Or, estiment-ils, les « antidémocrates » et « égoïstes opposants » se sont entêtés de suivre leur propre itinéraire refusant ainsi de suivre l'itinéraire choisi par l'autorité compétente. Une attitude incivique qui a fait appel à la

répression.

« Nous saluons d'ailleurs le travail professionnel des forces de l'ordre qui ont tout fait pour leur en est empêché », s'est réjoui Hubert Atuyo, porte parole de la majorité silencieuse.

Face à la situation, la majorité silencieuse met en garde toute la classe politique de l'opposition sur une tentative d'appel à des actes de violence et à une insurrection populaire dans le pays.

« Nous mettons en garde tous ceux, sous prétexte de défendre des libertés déjà largement acquises ou des réformes qui sont déjà en étude dans la cadre constitutionnel approprié, se livreraient à des actes de violence et d'appel à une insurrection populaire, qu'ils auront à répondre devant le tribunal des hommes et de l'histoire, de toutes les déconvenues qui en découleront », a laissé entendre Hubert Atuyo,

La majorité silencieuse, s'est également réjouie de l'esprit d'ouverture du chef de l'Etat en acceptant malgré tout de recevoir juste au lendemain des manifestations de rue, Jean-Pierre Fabre pour discuter des sujets sur les réformes et ainsi faire baisser la tension politique.

Charles Djade.

## Mensonge, quand tu nous tiens au Togo ! EBOLA, LE SEUL SUJET ABORDÉ PAR FAURE ET HOLLANDE À DAKAR

### Certains togolais, maîtres dans la forge de l'information

Le sommet de la Francophonie s'est achevé dimanche dernier avec divers sujets abordés. Outre l'élection d'un nouveau secrétaire Général, cette année, la maladie à virus Ebola s'est aussi invitée à cette conférence, au vue du danger que cette maladie représente pour l'Afrique et le monde entier. Plus de 800 000 morts, à ce jour, selon les estimations. Le Chef de l'Etat togolais, choisi par ses pairs, pour être coordonnateur de la lutte contre le virus dans la sous région, qui participait au sommet, a eu des échanges avec son homologue Français pour aborder le sujet. Il était question, pour Faure Gnassingbé, d'après les informations, d'exposer à François Hollande, les mesures mises en place dans la sous région pour lutter contre la maladie et demander son soutien pour la mobilisation des autres partenaires de la région, autour du combat contre la maladie. Mais certains togolais tentent depuis cette rencontre, de tordre le cou à l'information en laissant croire



Faure Gnassingbé et François Hollande

que les questions politiques, particulièrement celles relatives aux réformes institutionnelles et constitutionnelles, ont été abordées au cours de l'entretien. Des termes, des expressions et des idées sont inventés pour les attribuer au président Français, pour laisser croire que c'est ce qu'il aurait dit à

Faure Gnassingbé. Mensonge quand tu nous tiens au Togo ! Ebola a été le seul sujet abordé par Hollande et Faure Gnassingbé et plus rien d'autre.

Certains togolais sont passés maîtres dans l'art de mentir. Politiciens, hommes de médias,

médecins, mécaniciens, etc... ils sont nombreux ces togolais qui pour des raisons inavouées cherchent à semer de la confusion dans les esprits à travers un colportage de fausses informations. Ils donnent l'impression comme sans cela, leur vie n'a pas de sens. Les chefs d'Etat des pays n'ont pas que les questions des réformes à discuter entre eux. On en fait un sujet à haute importance comme si ce sont les réformes politiques au Togo qui feront bouger le monde. Et pourtant François Hollande, lors de son interview accordée aux confrères de RFI, TV5Monde et France24, a été on ne peut plus clair sur les sujets qui secouent certains pays de l'Afrique, notamment les constitutions.

Ce que Hollande avait à dire, il l'a dit haut et fort au cours de son interview et l'a répété dans son discours à Dakar.

Tchaboré

## Office Togolais Recettes

### LES 529 AGENTS TECHNIQUES DÉFINITIVEMENT RETENUS INFORMÉS DE LA SUITE DU PROCESSUS

Démarré le 25 juillet 2014, le processus de recrutement pour compléter le personnel de l'Office togolais des recettes (OTR) a pris fin le 25 novembre dernier. Et sur 12 8 59 candidatures enregistrées au début du processus, 529 viennent d'être définitivement retenues. Ils prendront service le lundi 8 décembre prochain, et suivront une formation de deux semaines à Lomé.

L'information a été portée à la connaissance des concernés et à la presse, le lundi 1er décembre 2014 au siège de l'OTR à Lomé au cours d'une rencontre d'échange et d'information avec le commissaire principal, Henry Biakaperi en présence du commissaire des services généraux, Tchodié Kokou Philippe et d'autres responsables de l'OTR.

Pour le commissaire principal, Henry Biakaperi, cette rencontre d'échange a



Les responsables de l'OTR

été organisée pour souhaiter la bienvenue aux 529 agents retenus après le long processus de recrutement. C'est aussi une manière de permettre à ceux qui sont retenus d'être au courant de la suite du processus avant leur intégration et déploiement, a précisé le commissaire principal.

L'occasion était donné

pour le commissaire des services généraux, Tchodié Kokou Philippe, d'expliquer aux agents la manière dont le processus de recrutement a été conduit.

« Le processus de recrutement a été conduit avec une certaine objectivité et transparence. Et si vous êtes ici, c'est parce que vous le méritiez. Les moyennes



Ici les 529 agents techniques

negatifs obtenus par certains candidats n'a rien à voir avec leur personnalité, cela dépend du processus de notation adopté par le service en charge du recrutement de l'OTR », a martelé le commissaire Tchodié.

Pour la suite, les 529 agents participeront à un atelier de deux semaines d'information et de formation. Une formation qui devrait commencer le lundi prochain et à l'issue de laquelle, les agents seront déployés dans leur service et directions respectifs.

Les 529 agents ont été

retenus après le passage d'un examen oral de 952 réussis admissibles au texte écrit. Ceux qui n'ont pas eu la chance d'être retenus constitueront la base d'attente de l'OTR. Une période d'essai allant de 1 à 3 mois sera observée pour les 529 retenus.

L'OTR est une institution mise sur pied par l'Etat togolais pour accroître les recettes fiscales et permettre à l'économie de mieux fonctionner. C'est également un outil de lutte contre la fraude fiscale et douanière dans le pays.

Charles Djade

## Lu sur le net !

### Le café vert, un allié minceur ?

**Aide-t-il à protéger du diabète ?**

Depuis une bonne dizaine d'années, diverses études épidémiologiques suggèrent l'intérêt du café dans la prévention du diabète de type 2. Mais cet effet n'est parfois observé que sur de fortes consommations de 6 à 7 tasses par jour... qui ne sont pas recommandables ! L'action favorable du café semble liée à ses polyphénols, en particulier à l'acide chlorogénique : via une action sur les hormones sécrétées par le tube digestif, il réduirait l'assimilation du glucose (sucre)<sup>2</sup>. En l'état actuel des connaissances, la meilleure prévention du diabète consiste à allier activité physique régulière et repas équilibrés.

**Le café vert est-il un allié minceur ?**

On sait depuis longtemps que la caféine favorise la combustion des graisses de réserve... à condition de pratiquer un exercice peu après son ingestion (elle a été longtemps inscrite sur la liste des produits dopants interdits aux sportifs de haut niveau !). Elle booste aussi légèrement le métabolisme, c'est-à-dire qu'elle fait consommer un peu plus de calories à l'organisme. On a découvert plus récemment que l'acide chlorogénique a à peu près les mêmes effets, si bien que des industriels ont mis au point le Svetol®, un extrait de décaféiné vert prêt à être incorporé dans des compléments alimentaires destinés à favoriser l'amincissement.

Divers essais ont été menés avec du café vert (décaféiné ou non) sur des personnes en surpoids ou obèses, cherchant à obtenir une perte de poids et/ou une diminution de la masse graisseuse<sup>6</sup>. Peut-on leur faire confiance ? Une récente méta-analyse, qui a compilé les études existantes, permet de trancher : les essais manquent souvent de rigueur et sont effectués sur un trop petit nombre de volontaires<sup>7</sup>. Une étude favorable au café vert publiée en 2012 dans la revue : "Diabetes, Met Synd Obes" a d'ailleurs été retirée de la version en ligne le 16 octobre 2014<sup>8</sup> ! Les auteurs de la méta-analyse concluent néanmoins que le café vert a probablement un effet modeste sur la perte de poids.

**Sous quelle forme le consommer ?**

Vous avez quelques kilos en trop et souhaitez vous faire votre propre opinion ? Pourquoi pas à condition de prendre certaines précautions.

- Le café vert se vend en grains qu'il est conseillé de laisser macérer durant une nuit dans de l'eau froide. Evidemment, rien à voir avec la saveur du café torréfié ! Limitez-vous à 2 tasses par jour en première partie de journée. Ne cumulez pas avec les autres boissons sources de caféine.

- Nestlé a lancé en 2009 un mélange soluble composé de 35 % de café vert et de 65 % de café torréfié (au rayon café) : un bon compromis alliant un goût agréable et la promesse de "2 à 3 fois plus de polyphénols comparativement à un café torréfié". N'en buvez pas plus de 3 tasses par jour.

- Le café vert se trouve également au rayon diététique en sachets ou sticks individuels instantanés, parfois associé à du café soluble torréfié. Respectez bien la dose recommandée, soit 2 à 3 sachets ou sticks par jour.

- De nombreux compléments alimentaires, en gélules, capsules..., comportent des extraits de café vert. Ne dépassez pas la posologie et la durée de cure indiquées. Et ne cumulez pas avec d'autres compléments alimentaires "minceur" ou "tonus" qui comporteraient de la caféine parmi leurs ingrédients ou en cacheraient sous forme de thé vert, de maté, de guarana ou de cola.

En conclusion, rappelons-nous que l'Anses n'est guère favorable aux compléments alimentaires, qui ne se substituent pas à une alimentation équilibrée. Depuis 2010, plus de 1000 compléments alimentaires ont été signalés pour leurs effets indésirables dans le cadre du dispositif de nutrivigilance. Surtout, évitez d'acheter sur Internet des produits de marque inconnue. Limitez-vous aux produits commercialisés dans les circuits traditionnels et n'hésitez pas à prendre conseil auprès d'un pharmacien ou de tout autre professionnel de santé.

Florence Daine

## Conférence régionale sur l'enseignement supérieur

### LA RECHERCHE DES FINANCEMENTS ET L'AUTONOMISATION DES ÉTABLISSEMENTS SUPÉRIEURS ET DE LA RECHERCHE AU CŒUR DE LA RENCONTRE

Une conférence régionale sur l'Enseignement Supérieur s'est tenue la semaine dernière à Lomé. 2 jours de travaux, ont permis aux participants venus de plusieurs pays de se pencher sur les questions de l'enseignement en vue de développer une synergie dans la mise en œuvre des activités d'appui aux pays et aux universités africaines. Ce qui permettra de répondre aux défis de l'heure tels que ceux liés à l'identification des approches innovantes, adaptation à leur contexte respectif pour le financement de l'enseignement supérieur et la mise à la disposition des institutions universitaires et des ministères, des actes de la conférence.

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du Togo, Nicoué Broomh, la tenue de cette rencontre après le conseil présidentiel sur l'enseignement supérieur au Togo, dénote de la volonté du gouvernement de rendre plus compétitif et performant le dispositif de formation supérieur dans le pays. « Cette conférence régionale sur les approches



Table d'honneur

innovantes de financement de l'enseignement supérieur et de la recherche en Afrique qui se tient à Lomé est la preuve renouvelée du gouvernement togolais de renforcer le rayonnement des institutions d'enseignement supérieur pour relever les défis de ces temps nouveaux», a laissé entendre le ministre Broomh.

Pour le Secrétaire Général de l'association des universités Africaines (AUA), le prof Etienne Ehouan Ehilé, la tenue de cette conférence marque une nouvelle étape du travail prospectif qui posera les jalons d'une université moderne et ancrée dans la réalité dans les pays africains.

« Les innovations s'imposent, de nouvelles formes de

financement s'imposent et sont à chercher, à la fois par les institutions d'enseignement supérieur elles-mêmes et par les Etats », a précisé Etienne Ehouan.

Le Premier ministre Séléagodji Ahoomey-Zunu, présent à ces assises, a tenu à préciser la vision de l'Etat au sujet des universités. « L'Etat de nos jours, ne peut plus à lui seul se prévaloir la lourde responsabilité de financer les établissements d'enseignements supérieurs et de la recherche dans les pays. Il faut élaborer de nouveaux paradigmes, de nouvelles stratégies à même d'aider les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche à être autonome », a-t-il précisé.

Charles

## Coopération Chine-Togo LE CENTRE CHINOIS DES ARTS MARTIAUX INAUGURÉ À LOMÉ

Le centre Chinois des arts martiaux a été inauguré jeudi 27 novembre 2014 à Lomé au cours d'une cérémonie officielle en présence de la ministre des sports et des loisirs, Angèle Amouzou-Djake et de l'ambassadeur de Chine au Togo, Lui Yuxi.

Un centre qui d'après les promoteurs, contribuera à la promotion et à l'enracinement d'une discipline sportive dans le pays, les arts martiaux chinois dénommés le "Wushu".

Selon le président du centre, et président de la fédération de Wushu au Togo, Mawuli Emmanuel Ramanou, le Wushu est une discipline sportive qui a été découverte par le Togo en 2003 et qui a été importée pour être pratiquée dans le pays.

« Le centre Chinois des arts martiaux qui vient d'être inauguré va permettre à la population de savoir que ce centre existe au Togo et va nous permettre de former des amoureux de cette discipline dans notre pays », a précisé le président, Mawuli ramanou. Pour lui, le centre sera aussi un centre de formation par excellence sur le wushu. Il a tenu à faire des précisions sur le bien fondé de la pratique de ce sport et invité la population à s'y intéresser.

Après avoir remercié la Chine pour ces multiples apports dans le cadre de la bonne coopération entre les deux pays, la ministre des sports et des loisirs a promis le soutien du gouvernement.

Charles D.

## Affaire Christianisme céleste, paroisse Saint Michel de Tsévié Dalavé Modji

# QUAND LE PRÉFET ADOSSI KOSSI SÉNA SE MET AU-DESSUS D'UNE DÉCISION DE JUSTICE

Zèle, intimidation, abus de pouvoir, voilà comment beaucoup qualifie le comportement du préfet du Zio, Adossi Kossi Séna. A maintes reprises les médias ont attiré l'attention des plus hautes autorités du pays sur le danger auquel encourrait la population de la préfecture du Zio, par la seule faute de ce préfet, qui profite de sa position pour, soit étouffer certaines affaires dont la vérité une fois dite dans les règles de l'art, ne va pas en faveur de ses protégés, soit s'ingérer dans les affaires judiciaires pour tordre le cou à la justice. Son comportement dans les faits qui se sont produits dans l'affaire qui oppose les fidèles de l'Eglise du Christianisme Céleste, paroisse Saint Michel de Dalavé Modji, est encore une preuve et vient confirmer la crainte de ceux qui pensent qu'Adossi Kossi Séna est plutôt un danger pour la paix sociale dans le Zio.

En effet, d'après les informations parvenues à notre rédaction, les fidèles de l'Eglise du Christianisme Céleste, Paroisse Saint Michel de Tsévié, sont en conflit au sujet d'un terrain de 2 lots acquis en 1986 et qui aujourd'hui est utilisé pour ériger un nouveau temple. Les 2 lots ont été acquis pour un montant de 650000fcfa, grâce aux cotisations de tous les fidèles. Sur le reçu de vente, ont été apposées la signature du président paroissial, le

nommé Logan Kokou Mathieu et de celle du chargé de la paroisse, Paul Kouvahey. Mais aujourd'hui, avec tous les problèmes qui entourent l'Eglise d'une façon générale, les antagonismes sont nés. D'un côté, les partisans de Bello qui s'est autoproclamé Pasteur et chef de toute l'Eglise, et de l'autre côté, ceux qui sont restés attachés aux valeurs du Saint Siège qui réside à Cotonou au Bénin et qui est seul habilité à donner des instructions valables. C'est ainsi que les adeptes Bello, avec à leur tête, le chargé paroissial, ont tout confisqué avec le soutien de Bello en complicité avec le préfet qui aurait toujours fait croire que l'ordre venait des autorités du pays. Cette situation a conduit, les fidèles de la paroisse devant les tribunaux, seuls habilités à dire le droit. Tous les signaux prouvaient que le chargé paroissial avait tort dans cette affaire et qu'il n'avait pas le droit de confisquer le matériel acquis par la contribution des fidèles et même de radier certains de la paroisse. Pour ce faire, en attendant la décision finale, la justice a ordonné la cessation des travaux. L'ordonnance en question devrait prendre effet le 9 septembre 2014. Ainsi, une fois sur les lieux, alors que l'huissier chargé de sa mise en œuvre faisait son boulot, voilà le préfet qui surgit avec des insultes



La Paroisse Saint Michel de Tsévié Dalavé Modji en construction

de tous ordres et ceci malgré l'ordonnance de cessation des travaux qui lui a été tendue par les agents de forces de l'ordre présents. Il intima l'ordre à l'huissier de vider le véhicule contenant le matériel confisqué et de quitter les lieux. Ce qui a occasionné des échanges de mots durs entre le préfet et l'huissier qui a dû quitter les lieux sans remettre le matériel de construction confisqué et qui appartient au camp qui s'entêtait de continuer la construction, malgré la décision de la justice.

D'après plusieurs témoignages, le préfet n'est pas à son premier acte. Il a adopté le même comportement à l'Eglise Céleste de Tsévié ville, dans le canton d'Adangbé, à Kpévégé, à bolou Klokpoé etc... Il se raconte que partout où il passe, il laisse entendre qu'il avait l'aval des

premières autorités. Il laisserait même entendre qu'il est l'ami personnel du chef de l'Etat. Ce que beaucoup de "tséviéois" dénoncent. « Nous savons que c'est du pur mensonge. C'est une manière de nous intimider et de nous faire plier à son desiderata », a laissé entendre un fidèle de l'Eglise.

Une chose est certaine. Par ces actes, le préfet fait immixtion dans les affaires qui relèvent du seul ressort de la justice. Sinon, de quel droit un préfet, relevant du pouvoir exécutif, dispose-t-il pour interdire un huissier qui est issu du pouvoir judiciaire de faire son travail ? Cela n'est ni plus ni moins un zèle exagéré qui ne dit pas son nom. Que cherche le nom du chef de l'Etat dans cette affaire ? Si tel est que le préfet bombe vraiment son torse pour faire croire qu'il est ami du chef de l'Etat,

alors on peut dire qu'il fait une fausse route. Ce n'est pas ce que le chef de l'Etat lui demande faire qu'il est en train de faire dans le Zio. Le préfet est en train de faire une mauvaise lecture de l'évolution du pays. Faure Gnassingbé, le Chef de l'Etat, ne veut pas qu'on se sert de son nom pour des actes qui ne rendent pas service au peuple. Au contraire, il préfère qu'on fasse économie de son nom pour ne s'atteler seulement qu'au travail pour lequel on est nommé, un point c'est tout. Est ami personnel du Chef de l'Etat, celui qui s'inscrit dans sa vision qui consiste à se mettre au service de sa population. Monsieur le préfet, laissez-moi donc vous dire que vous n'est pas ami du chef de l'Etat.

Quand au juge en charge du dossier, seule la vérité doit prévaloir et plus rien d'autre. Les prédécesseurs ont déjà fait le plus gros lot du travail. Il ne sert à rien de se laisser aller par la tentation de ceux qui ne veulent pas que la vérité soit dite. Il ne peut y avoir un non lieu dans cette affaire si la justice est honnête. Le préfet s'est laissé aller par la manipulation de Bello. Mais le juge quant à lui devrait faire extrêmement attention pour ne pas tomber dans le piège. Car, l'histoire le rattrapera....

Nous y reviendrons

La Rédaction

## Société des Postes du Togo

# L'AUSTÉRITÉ DU DG KWASSI MARTIN DIVISE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET LE PERSONNEL

## Pourquoi le Conseil d'Administration et le Conseil de surveillance restent-ils muets ?

Le personnel de la Société des Postes du Togo(SPT) est furieux de leur Directeur Général. Et pour cause, il lui est reproché de jouer à l'amateurisme, au favoritisme et de procéder à la dilapidation systématique des fonds de la société. Un comportement qui selon les postiers, pourrait précipiter la SPT déjà à genoux dans l'abîme. Faux, répond M. Kwassi Martin, le Directeur Général, qui estime que

c'est sa politique d'austérité pour permettre à la société de se relever qui fait plutôt grincer les dents.

« La crise pernicieuse que traverse la SPT peut se récapituler comme suit : Dilapidation des recettes propres de la SPT et des fonds déposés par les clients CCP dans des investissements non appropriés qui rapportent des commissions au Directeur Général et à ses acolytes, la gestion de la banque postale et de sa trésorerie importante relève de

l'amateurisme; le directeur général jusqu'aux agents de guichet n'ont aucune notion de la pratique bancaire...., le directeur général fait immixtion dans les procédures de passation des marchés ou commande en fractionnant les marchés pour pouvoir faire du gré à gré et contourner ainsi les procédures de passation des marchés mises en place. Il prend le risque d'aller acheter seul les véhicules d'occasion pour soit

disant, équiper le parc de transport de la société, la conséquence de cette pratique fallacieuse est que les véhicules achetés sont trop vieux, les épaves qui ne répondent pas au transport de passagers.....», Précise une correspondance envoyée par les postiers au ministre du commerce en octobre dernier. Un peu plus loin, la correspondance laisse entendre que le DG a hérité de cette pratique

(Suite à la page 7)

## Renforcement de l'économie des PMA LE RAPPORT 2014 DU CNUCED RENDU PUBLIC PAR LE PNUD

Le jeudi dernier le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a publié le rapport 2014 de la Conférence des Nations unies sur le Commerce et le développement (CNUCED), sur la situation des Pays les Moins avancés (PMA). Une publication qui s'en est suivi d'un panel d'échange entre certains acteurs, autour du rapport qui vise à approfondir la réflexion sur l'assainissement du cadre macroéconomique, l'accélération des réformes sectorielles et de l'environnement des affaires. Une initiative qui

visait à favoriser plus de croissance et de bien-être de la population.

Le rapport recommande ainsi donc, que les PMA dans l'atteinte des objectifs des OMD, mobilise des ressources pour l'investissement afin de maximiser le développement, diriger leur ressources vers des activités économiques qui contribueront sensiblement à transformer leur économie et établir des politiques macroéconomiques qui favoriseraient l'investissement et l'augmentation de la demande plutôt que

l'inverse. Et pour y arriver selon le même rapport, les PMA doivent accroître la productivité au sein des activités productives, la réallocation d'emploi d'activités à faible productivité telles que l'agriculture à petite échelle et les services hors économie formelle vers des activités plus dynamiques et à plus forte productivité telles que l'industrie manufacturière et les services de haute valeur.

Au total quarante-huit pays sont actuellement désignés comme PMA par l'ONU.

Charles D.

### AVIS DE DÉCÈS



TOGBUI ODJIMA KALIPE IV, Chef du Canton de Vogan. La famille AGBOH AHOUELETE de Lomé et de Vogan. Veuve AGBOH AHOUELETE Adakou Lucie, née AMEGANVI-KANGNI. Monsieur AGBOH AHOUELETE Kokouvi Jean-Paul, Président du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP). Directeur de publication du journal FOCUS INFOS, ses frères et sœurs. Ont la profonde douleur de vous faire part du rappel à Dieu de :

### AGBOH Ahouéléto Tossou Yao Paul,

Adjudant Chef de l'Armée française à la retraite, Agent technique de santé à la retraite Médaille de la Croix du Mérite de l'Union Nationale des Combattants de France Médaille de la Croix du Combattant de l'Europe Médaille du Mérite militaire du Togo Chevalier de l'Ordre du Mono. Chevalier de l'ordre du mono

Décédé le 12 Novembre 2014 à Lomé à l'âge de 88 ans

### PROGRAMME DES OBSEQUES

#### Mercredi 10 Décembre

18h30 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt sis à Bè 4, Rue Gaitou à Lomé

#### Jeudi 11 Décembre 2014

8h00 : Levée du corps

9h00 : Messe d'enterrement en la Paroisse Sainte Marie-Reine du Monde de Bè suivi de l'inhumation au cimetière de Bè Kpota

#### Dimanche 14 Décembre

10h00 : Messe d'Actions de Grâce en la même église

Les salutations d'usage seront reçues au domicile du défunt.

Maison Mortuaire :

Domicile du défunt sis à Bè 4 Rue Gaitou, Face terrain AGBOH non loin du collège POLYTECHNIQUE BRUCE(TADJIN).

## Société des Postes du Togo(Suite)

# L'AUSTÉRITÉ DU DG KWASSI MARTIN DIVISE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET LE PERSONNEL

## Pourquoi le Conseil d'Administration et le Conseil de surveillance restent-ils muets ?

qualifiée de fallacieuse, de son prédécesseur Tairou Bagbieng, aujourd'hui à la CENI, après un court passage dans le gouvernement. La correspondance pointe également un doigt accusateur sur le directeur financier, un certain Sékoni Sikirou qui cède la plupart du temps aux desideratas des DG en payant règlement des marchés sans pièces justificatives. La correspondance accuse également le service de contrôle, audit et d'inspection de rester muets face à ces irrégularités, qui continuent par faire court dans la société. Toutes ces accusations sont battues en brèche par la direction générale qui dit ne pas se retrouver dans ce dont on l'accuse. Elle reconnaît tout de même de s'être engagée dans l'achat des véhicules d'occasion, et pour lui, cette démarche est



un choix de gestion qui pourra lui permettre d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée, c'est-à-dire, le relèvement de la société. D'après les informations, la SPT, bien avant l'arrivée de l'actuel DG, avait un trou de près de 5 milliards. Arrivé en fin 2012, le premier exercice de Kwassi Martin va permettre à la société de faire un bénéfice de 498 millions, « sans aucune tricherie », puisque les comptes ont été

certifiés par le cabinet KPMG. Et c'est la première fois que la poste atteint un tel résultat à en croire le DG, qui défie les postiers accusateurs de lui apporter la preuve de ce qu'ils avancent. Le second exercice, a connu une baisse, environ 300 millions pour l'année 2014. Les responsables expliquent cette situation par le fait qu'en 2013 le pays avait organisé les élections législatives, et donc

plusieurs marchés avaient été attribués à la société. Ce qui n'a pas été le cas en 2014. Sur les accusations concernant l'immixtion du DG dans les passations des marchés, la direction générale défie quiconque de lui apporter la preuve de ces allégations. « Si les gens sont contre moi, c'est parce que j'ai décidé de pratiquer l'austérité pour pouvoir remettre la SPT en marche », laisse entendre le DG qui ne dit n'être jamais déplacé seul pour l'achat d'un matériel de la SPT, lorsqu'il lui arrive de le faire. Pour lui, ceux qui s'agitent aujourd'hui, pensent qu'il faut se mettre à se partager le peu de bénéfices qu'on n'a eu ces dernières années à travers l'augmentation de salaires. « Je veux rassurer, je veux assainir la situation d'abord, et le reste viendra », a expliqué le DG. Comme on le voit, la sérénité semble fuir la SPT. Aujourd'hui, les seuls à

pouvoir départager la direction générale et le personnel sont le conseil d'Administration et le conseil de surveillance. Le Choix de gestion de la direction Générale, est-elle un bon choix ? Les postiers ont-ils raison de réclamer ? Voilà les questions que seules ces deux instances pourront trouver des solutions.

Par ailleurs, il est à remarquer que beaucoup de postiers n'ont pas la maîtrise de comment fonctionne une société à la trempe de la SPT. Autrement, on note un méconnaissance des règles qui régissent le fonctionnement de la société. Il serait donc nécessaire que la direction générale prenne l'initiative, d'organiser des séminaires à leur intention, afin de les informer et former au mieux.

TB

**Ne fermons pas les yeux...!  
LE RISQUE EST RÉEL**



Ministère du Commerce  
et de la Promotion du secteur informel

